

Il fut un temps, que les moins de 20 ans de carrière ne peuvent pas connaître, un temps où les protestations enseignantes auraient fait passer la révolte des gilets jaunes pour une balade de santé.

Ce temps étant bien révolu, la sanction est tombée... tout comme l'ascenseur social que la profession représentait encore voici quelques années.

Pour s'en convaincre, il suffit de consulter le *Rapport général fait au nom de la commission des finances du Sénat sur le projet de loi de finances pour 2022*, rapport dont le Rapporteur général est le Sénateur Les Républicains J.-F. HUSSON.

A la page 27 de ce rapport, on trouve le tableau suivant (extrait) résumant l'évolution du salaire statutaire mensuel des enseignants depuis 1999 en euros constants¹ ; il est consternant...

En jaune, votre perte de pouvoir d'achat	2000-2019	2009-2019	2017-2018 ²	2018-2019
Professeurs des Ecoles				
Début de carrière	-15,00%	8,00%	-1,00%	0,00%
10 ans d'exercice	-22,00%	-1,00%	-1,00%	0,00%
15 ans d'exercice	-22,00%	-2,00%	-1,00%	0,00%
Fin de carrière	-25,00%	-4,00%	-1,00%	0,00%
Professeurs Certifiés/EPS/PLP				
Début de carrière	-16,00%	6,00%	-1,00%	4,00%
10 ans d'exercice	-23,00%	-2,00%	-1,00%	4,00%
15 ans d'exercice	-23,00%	-2,00%	-1,00%	4,00%
Fin de carrière	-25,00%	-4,00%	-1,00%	2,00%
Professeurs Agrégés				
Début de carrière	-20,00%	2,00%	-1,00%	6,00%
10 ans d'exercice	-23,00%	-2,00%	-1,00%	4,00%
15 ans d'exercice	-23,00%	-2,00%	-1,00%	4,00%
Fin de carrière	-25,00%	-5,00%	-1,00%	2,00%

¹ les euros constants sont les euros en valeur réelle c'est-à-dire corrigés de la variation des prix par rapport à une donnée de référence.

² la réforme dite PPCR, considérée, sans doute, comme trop généreuse, a été suspendue durant l'année 2018 par le Ministre Blanquer.

Et le rapport de conclure : " *Les conséquences des évolutions depuis 2000 continueront de peser longtemps sur les carrières enseignantes.*" Les carrières et les retraites, ajoutons-nous au SENRES...

Au fils des autres pages, ce rapport relève également que (soulignement ajouté) :

- "Les rémunérations des enseignants français demeurent très en deçà de la moyenne européenne"
- "Les enseignants français commencent et terminent leur carrière avec un salaire inférieur à la moyenne de l'UE, mais c'est après dix et quinze ans d'ancienneté que l'écart avec la moyenne des pays européens atteint près de 10 000 dollars annuels"
- "Les rémunérations des enseignants sont largement inférieures aux salaires pratiqués dans le secteur privé"
- "L'accompagnement social et culturel des professeurs est actuellement extrêmement lacunaire et ne représente que 40 millions d'euros par an."

Et, non, vous ne rêvez pas, c'est bien la commission des finances du Sénat qui le dit...